



Communiqué à propos des sujets de philosophie proposés à la session 2019 du baccalauréat

L'APPEP exprime sa consternation à propos de sujets de philosophie proposés en séries technologiques et en série ES, et met en garde contre des conclusions hâtives qui pourraient être tirées sur la nature du programme et des épreuves.

Les sujets proposés en séries S et L paraissent très satisfaisants, ce qui montre qu'il est possible de choisir des sujets abordables par les candidats et récompensant le travail qu'ils ont accompli en philosophie pendant l'année.

En revanche, les deux questions de dissertation proposées en séries technologiques («Seul ce qui peut s'échanger a-t-il de la valeur?», «Les lois peuvent-elles faire notre bonheur?»), paraissent, en raison de leur étroitesse et de leur technicité, hors de portée des candidats. Quant à l'explication (qui porte sur un extrait des *Essais*), la syntaxe complexe de la langue de Montaigne et son vocabulaire constituent des obstacles insurmontables à la compréhension du texte.

Contrairement à la session 2018, ce sont, cette année, des questions de dissertation et un texte identiques qui ont été proposés aux candidats de STHR et des autres séries technologiques, avec cette différence qu'en STHR le deuxième sujet de dissertation se présentait sous la forme d'un sujet de «composition» assorti de questions, et le troisième, sous la forme d'une explication de texte guidée par des questions plus nombreuses et plus explicites que dans les autres séries de la voie technologique. L'APPEP ne veut pas que les difficultés des candidats à traiter des sujets hors de portée servent de prétexte à l'imposition, sans concertation, d'une nouvelle épreuve en séries technologiques. Une telle conclusion serait infondée. En l'occurrence, le problème ne vient pas des exercices eux-mêmes, mais de la difficulté des sujets proposés. Proposer aux candidats de ces séries deux sujets aussi difficiles revient à saborder l'épreuve.

L'APPEP déplore également le manque de discernement qui a présidé en série ES au choix de l'extrait d'un texte de Leibniz, inapproprié à l'examen du baccalauréat. D'après les premières informations recueillies, la grande majorité des candidats semble avoir choisi de traiter le deuxième sujet («Le travail divise-t-il les hommes?»), ce qui indiquerait que l'explication de texte et même le premier sujet («La morale est-elle la meilleure des politiques?») étaient beaucoup trop difficiles.

L'APPEP a pourtant demandé, [dans ses rapports sur le baccalauréat](#) et [à l'occasion d'un communiqué](#), que les sujets du baccalauréat soient choisis avec davantage de soin.

Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public

Elle demande également une plus grande transparence sur la manière dont ces sujets sont conçus et sélectionnés. En ce sens, l'APPEP souhaite qu'une charte exposant les règles et les usages présidant à la conception et au choix des sujets de philosophie soit publiée. L'APPEP demande également que les commissions de conception et de test des sujets fassent l'objet d'un renouvellement plus fréquent.

Elle invite tous les professeurs de philosophie à répondre au [questionnaire qu'elle propose sur la session 2019 du baccalauréat](#).

L'APPEP estime qu'en tout état de cause, la mauvaise qualité de certains sujets ne saurait donner lieu à une redéfinition précipitée et non concertée des épreuves et du programme de notions.

Paris, le 22 juin 2019